



Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne

Décembre 2025

Recrutement de deux stagiaires pour la réalisation de tests en conditions réelles et optimisation d'appâts alternatifs dans les pêcheries aux casiers

Lieu : 1 stage basé à Ergué Gabéric (29) et 1 stage basé à Paimpol ou Pordic (22)

Durée : de 3 à 6 mois, entre mars et août 2026.

Indemnités : selon le barème en vigueur et frais de déplacement pris en charge.

Contexte

Le CRPMEM

Le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de Bretagne est une organisation professionnelle de droit privé chargée de missions de service public. Regroupant l'ensemble des pêcheurs professionnels et éleveurs marins, il représente et assure la défense de leurs intérêts généraux auprès des pouvoirs publics. Il participe à la gestion des ressources halieutiques dans le cadre d'une pêche responsable et d'un développement durable. A ce titre, il met en œuvre des projets liés à la pêche durable : <https://www.bretagne-peches.org/>

Dans ce cadre, le CRPMEM va mettre en œuvre un projet intitulé APPETIT.

Le projet APPETIT

La flotte de caseyeurs bretons, comptant environ 500 navires, utilise divers types d'appâts pour la pêche du poulpe des crevettes, et des crustacés. Actuellement, ces appâts incluent des poissons et crustacés destinés à la consommation humaine, des déchets de poissons, et des appâts manufacturés, principalement espagnols, dont la composition n'est pas connue.

L'utilisation de ces appâts pose plusieurs problèmes :

- Économiques : Le coût élevé des appâts affecte la rentabilité des flottilles, avec des dépenses pouvant atteindre plusieurs dizaines de milliers d'euros par an. Le stockage par congélation des appâts ajoute un coût supplémentaire en raison de l'augmentation des prix de l'énergie.
- Sécurisation des approvisionnements : L'approvisionnement en appât est souvent saisonnier et certaines espèces servant à appâter peuvent être soumises à des quotas ou présenter des stocks en tension rendant l'approvisionnement incertain.
- Conservation : La nécessité de congélation ou réfrigération complique la conservation des appâts et requiert des infrastructures coûteuses.
- Développement durable : L'utilisation de poissons et crustacés pouvant être consommés par les humains, et l'importation d'appâts étrangers, augmentent l'empreinte carbone et posent des défis écologiques.

Le projet APPETIT vise à développer des appâts alternatifs innovants pour les caseyeurs bretons. Ces nouveaux appâts seront :

- Facilement utilisables : Le conditionnement devra être pratique et adapté à chaque type de pêche. Ils seront développés sur la base de l'expression des besoins des professionnels.
- Facilement stockables : Ils ne devront pas nécessiter de congélation et devront avoir une longue durée de conservation (plusieurs mois)
- Biosourcés et naturels : Ils devront être composés de produits d'origine végétale et de coproduits de la pêche, assurant un approvisionnement durable.

- Économiquement viable : Ils devront avoir un coût de production optimisé pour répondre aux attentes des pêcheurs.

Au travers du projet APPETIT, il s'agit de développer un/des appâts facilement portionnables et stockables, adaptés aux pêcheries ciblées, ne nécessitant pas de congélation, biosourcés et composés de produits naturels dont l'approvisionnement est sécurisé.

Le projet est coordonné par le CRPMEM Bretagne en partenariat avec IFREMER, les 4 CDPMEM bretons et NUTRI FUTURE PROD. Ce projet a été labellisé projet innovant par le Pôle Mer Bretagne Atlantique.

Objectifs du stage

Les deux stagiaires auront pour mission principale de **tester les appâts alternatifs en conditions réelles** de pêche et de **poursuivre leur amélioration** en lien direct avec les professionnels.

Répartition géographique et espèces ciblées :

- Stagiaire Nord-Bretagne (22/35) : tests sur les appâts « homard »
- Stagiaire Finistère (29) : tests sur les appâts « poulpe »

Les deux stagiaires pourront également contribuer aux essais sur les appâts destinés aux caseyeurs crevettes dans le Morbihan

Ils participeront à la collecte de données, au suivi scientifique, à l'analyse des résultats et à l'animation des focus groupes afin d'affiner les formulations des appâts et leur conditionnement.

Missions

- Assurer la préparation, la mise en place et le suivi des protocoles d'essais
- Embarquer à bord des navires de pêche pour tester les appâts alternatifs en conditions réelles
- Collecter et organiser les données obtenues en mer
- Co-animer avec les CDPMEM les focus-groupe et assister les comités
- Identifier les freins à l'utilisation d'appâts alternatifs
- Participer à des réunions de coordination entre les comités des pêches et les partenaires du projet.
- Travailler en concertation avec les autres stagiaires et intervenants travaillant sur ce thème.

Profil

- Bac +2/Bac +3.
- Etudiant-e technicien de la mer / BTS de lycée maritime / Licence pro.
- Une connaissance du secteur de la pêche professionnelle sera appréciée (contexte de la pêche en Bretagne, différents types de pêcheries, embarquements, ...).

Compétences clés

- Capacité à embarquer
- Sens du relationnel
- Sens de l'organisation et du travail tant en équipe que de manière indépendante.
- Capacité à travailler de façon polyvalente et autonome tout en rendant compte régulièrement.

Modalités

- 1 Stage basé dans les locaux du CDPMEM 29 à Ergué Gaberic, 1 stage basé dans les locaux du CDPMEM 22 à Paimpol ou à Pordic
- Déplacements fréquents à prévoir

- Des horaires de travail décalés à prévoir pour réaliser les embarquements
- Transport : permis B et véhicule indispensable
- Durée : à compter de mars 2026 pour une durée de 3 à 6 mois selon le calendrier de formation
- Indemnités : en fonction de la législation en vigueur ; frais de déplacement pris en charge

Contact

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser **au plus tard le 9 janvier** par mail (objet : « Stage APPETIT » à : Astrid HIRSCH ahirsch@bretagne-peches.org

Merci de préciser dans votre candidature vos disponibilités pour la réalisation du stage.

A noter que les entretiens auront lieu mi- janvier